

PROTOCOLE D'ENCADREMENT MIDI

INFRACTION MINEURE

Infractions mineures qui nécessitent un avertissement :

- Je parle fort ou je crie;
- Je me tiraille avec un élève (sans agressivité, pour s'amuser, sans intention de blesser);
- Je cours dans la cafétéria ou dans tout autre endroit de l'école;
- Je lance des objets ou de la nourriture;
- Je ne suis pas habillé adéquatement;
- Je circule sans avoir reçu l'autorisation d'une surveillante (pour aller m'acheter de la nourriture, aller aux toilettes, aller au micro-onde, aller jeter mes déchets, etc.);
- Je m'énerve (ex : faire éclater une boîte de jus, sauter sur le banc de la table, etc.).

Dans le cas d'une infraction mineure, l'élève reçoit trois avertissements verbaux (qui sont comptabilisés). Si, à la suite des trois avertissements, l'élève persiste à ne pas respecter les règles, la gradation des interventions ci-dessous sera appliquée.

Gradation des interventions pour les infractions mineures :

1^{ère} intervention : Après 3 avertissements, une fiche est envoyée à la maison et devra être signée par tes parents.

2^e intervention : Après 3 avertissements (6 avertissements au total), tu es retiré immédiatement à la **table de retrait à la cafétéria, ensuite au local l'Entre-Deux** pour le restant de la période du dîner ainsi que pour le dîner du jour suivant. Une fiche est envoyée à la maison et devra être signée par tes parents.

3^e intervention : Après 3 avertissements (9 avertissements au total), tu es retiré immédiatement **au local l'Entre-Deux** pour le restant de la période du dîner ainsi que pour le dîner du jour suivant. Une fiche est envoyée à la maison et devra être signée par tes parents. Un appel à la maison sera effectué par la direction de l'école pour discuter de la problématique, des solutions possibles, et des prochaines conséquences si la situation persiste.

4^e intervention : Après 3 avertissements (12 avertissements au total), tu es retiré immédiatement **au local l'Entre-Deux** pour le restant de la période du dîner ainsi que pour le dîner des 2 jours suivants. Une fiche est envoyée à la maison et devra être signée par tes parents. Une rencontre entre la direction de l'école et tes parents sera faite afin de discuter de la problématique, des solutions possibles, et de la prochaine conséquence si la situation persiste.

5^e intervention : Après 3 avertissements (15 avertissements au total), tu es retiré immédiatement **au local l'Entre-Deux** pour le restant de la période du dîner et tu perds le privilège de manger à l'école pendant une semaine. Une fiche est envoyée à la maison et devra être signée par tes parents.

Plus de 5 interventions, des mesures particulières seront envisagées. De plus, la direction se réserve le droit d'adapter les conséquences à tout moment selon la gravité du comportement.

J'ai pris connaissance de ce changement :

Signature du parent : _____

Le nom de mon enfant : _____

INFRACTION MAJEURE

Dans le cas d'une infraction majeure, aucun avertissement ne sera donné et les mesures de gradation des interventions seront appliquées immédiatement.

Infractions majeures qui nécessitent une intervention immédiate :

- Violence verbale et physique;
- Intimidation;
- Menace;
- Attitude irrespectueuse envers un élève ou un adulte :
 - Langage irrespectueux ou vulgaire
 - Arrogance
 - Argumentation
 - Impolitesse de tout genre

Gradation des interventions pour les infractions majeures :

1^{ère} intervention : Une fiche est envoyée à la maison et devra être signée par tes parents.

2^e intervention : Tu es retiré immédiatement à la table de retrait à la cafétéria, ensuite au local l'Entre-Deux pour le restant de la période du dîner ainsi que pour les dîners des 5 jours suivants. Une fiche est envoyée à la maison et devra être signée par tes parents.

3^e intervention : Tu es retiré immédiatement au local l'Entre-Deux pour le restant de la période du dîner ainsi que pour les dîners des 5 jours suivants. Une fiche est envoyée à la maison et devra être signée par tes parents. Un appel à la maison sera effectué par la direction de l'école pour discuter de la problématique, des solutions possibles, et des prochaines conséquences si la situation persiste.

4^e intervention : Tu es retiré immédiatement au local l'Entre-Deux pour le restant de la période du dîner et tu perds le privilège de manger à l'école pour les dîners des 5 jours suivants. Une fiche est envoyée à la maison et devra être signée par tes parents. Une rencontre entre la direction de l'école et les parents sera faite afin de discuter de la problématique, des solutions possibles, et de la prochaine conséquence si la situation persiste.

5^e intervention : Tu es retiré immédiatement au local l'Entre-Deux pour le restant de la période du dîner et tu perds totalement le privilège de manger à l'école. Une fiche est envoyée à la maison et devra être signée par tes parents. Les parents seront avisés par la direction.

Il est à noter que tout au long de ces processus, les surveillantes travailleront avec toi afin de t'aider à améliorer ton comportement. Des moyens te seront suggérés pour t'améliorer. Il est cependant de ta responsabilité de mettre en application les moyens qui te sont donnés.

De plus, la direction se réserve le droit d'adapter les conséquences à tout moment selon la gravité du comportement.

J'ai pris connaissance de ce changement :

Signature du parent : _____

Le nom de mon enfant : _____